



## Comment lancer un processus de divorce avec bien immobilier?

-----  
Par Phil

Ma femme et moi souhaitons engager une procédure de divorce par consentement mutuel. Nous n'avons pas de contrat de mariage spécifique. Sachant que nous avons un bien immobilier a partager, faut-il commencer par aller voir un avocat ou faut-il contacter d'abord un notaire ?

-----  
Par antoni123

Bonjour,

Je pense qu'il est important de faire appel à un avocat d'abord parce que c'est suite au jugement de divorce que la liquidation des biens peut être effectuée.

Je connais une bonne [url=http://www.avocat-guiondemeritens.com/]http://www.avocat-guiondemeritens.com/[/url] qui peut répondre à toutes vos questions.